



Communiqué de presse

Le 30 avril 2024

FINALISATION DEFINITIVE DE LA CESSION DU BLOC MAJORITAIRE DE GROUPE PAROT A NDK, MAISON-MÈRE DU GROUPE TRESSOL-CHABRIER

Le Groupe Parot annonce la finalisation définitive du transfert du bloc majoritaire Groupe Parot, au prix de 8,83 € par action, à NDK, la maison-mère du Groupe Tressol-Chabrier. NDK devient, à compter de ce jour, le nouvel actionnaire majoritaire de Groupe Parot avec 77,67% des actions détenues.

Le dépôt du projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire avec intention de retrait de cote (l'«OPAS-RO») par NDK sur le solde des actions Groupe Parot, en ce non comprises les actions auto-détenues par le Groupe Parot, au prix de 8,83 € par action, devrait intervenir au plus tard fin juillet 2024.

Le Groupe Parot et NDK demeurent engagés à maintenir une communication transparente et à informer le marché de toute évolution significative.

A propos de Groupe Parot

Spécialiste de la mobilité automobile depuis 45 ans, le Groupe Parot est un acteur de la distribution de véhicules particuliers et commerciaux, neufs (10 marques dont Ford, Mazda, Hanroad, Iveco, Man, Fiat Professional, Granalu, ZF, Kässbohrer, Oxygo) et d'occasion en France. Au 31 décembre 2023, le Groupe Parot abritait 30 sites répartis sur l'ensemble de la France animés par 720 collaborateurs pour un chiffre d'affaires consolidé de 385.5 M€

Groupe Parot est une société cotée sur Euronext Growth Paris, sous le code ISIN FR0013204070.

Plus d'informations sur : www.groupe-parot.com

A propos de NDK Groupe Tressol-Chabrier

Depuis l'ouverture de son premier point de vente à Castelnaudary en 1983, le groupe Tressol Chabrier est un acteur majeur de l'automobile dans le Sud de la France. Présent dans 23 villes et 9 départements, distribuant 34 marques auto et moto à travers 72 points de vente, le groupe Tressol Chabrier propose à ses clients une offre complète de solutions de mobilités.

Avertissement :

Ne pas diffuser aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud ou en Italie.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre. Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation

peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Groupe Parot et NDK déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit. Le présent communiqué contient une information susceptible d'avoir constitué une information privilégiée au sens de l'article 7.1 du règlement Abus de marché 596/2014 du 16 avril 2014.